

COMMUNE DE SAINT-CHAPTES

TARIFS DE LOCATION DES SALLES DU FOYER "PIERRE CLAVEL"

LOCATAIRES	ENSEMBLE DU FOYER		PETITE SALLE + HALL + BAR + office	
Location aux habitants du village	250.00 €		120.00 €	
Location aux non résidents	800.00 €		350.00 €	
Location par les association de la Commune : lotos - repas - soirée dansante - assemblée générale - réunion du bureau - activités régulières	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Location pour des activités ponctuelles pour des organismes particuliers	20,00 € de l'heure			

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES

Les Tarifs sont prévus pour l'ensemble du foyer, tout le W E et par journées pour la "petite salle".

Les réservations devront être faites, par écrit, au moins un mois à l'avance

Il sera demandé un chèque libellé au nom du **SGC de NIMES** d'un montant égal à celui de la location

- ainsi que :
- ⇒ un chèque de caution de **400,00 €** pour la salle et le matériel
 - ⇒ un chèque de caution de **160,00 €** pour le nettoyage des locaux
 - ⇒ la demande de location complétée avec précision (indication des horaires, etc...).
 - ⇒ l'assurance.

Les chèques de caution seront renvoyés à l'intéressé après contrôle de la salle.

ANNULATION : sans retenue du chèque de location, jusqu'à 8 jours pleins avant la date de location

Le chèque de location est considéré comme acquis lors d'une annulation qui interviendrait dans les huit jours qui précèdent la date de location (sauf impondérable - décès dans la famille, maladie grave... sur présentation d'un justificatif)

Toutes les associations qui occupent le Foyer devront fournir une assurance responsabilité civile.